

BTSA Brevet de Technicien Supérieur Agricole Aménagements Paysagers



LYCÉE DE
KERBERNEZ
horticulture • paysage • environnement

Formation en apprentissage ou
en contrat de professionnalisation

Le BTSA Aménagements Paysagers forme les élèves à la création et à l'entretien d'espaces verts en intégrant les principes du développement durable. Ils apprennent à reconnaître et choisir les végétaux selon leur environnement et les attentes des clients, à analyser un paysage et à proposer des aménagements adaptés. La formation développe des compétences en gestion de chantier, encadrement d'équipe et planification des travaux.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet de Technicien Supérieur en Aménagements Paysagers vise à former des techniciens compétences dans la réalisation globale d'un projet paysager ou d'environnement.

Ils seront amenés, selon leurs expériences, à concevoir, construire et gérer des espaces d'aménagements, à maîtriser des opérations techniques, organiser le travail et encadrer des équipes.

DIPLÔME PRÉPARÉ

Diplôme de niveau 5 (Bac + 2) du Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire

Code diplôme : 32321401

code RNCP : RNCP17218

Obtention Certiphyto

Certification PIX en fin de cycle

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi le cycle complet de la 6ème à la classe au bac (général ou agricole)
- Avoir obtenu le bac (général ou agricole)

AVANTAGES DE LA FORMATION

- Un cadre d'exception pour vivre une passion pour la nature, le végétal
- Un champ d'application sur un domaine de 120 hectares au sein du domaine de Kerbernez, composé d'un arboretum et de plus de 2000 références de végétaux
- Travaux pratiques sur le parc du domaine (conduite d'engins : minipelle / tracteur, etc)
- Participation au MAF (Meilleur Apprenti de France), aux World Skills et au concours de reconnaissance des végétaux
- Un suivi personnalisé encadré par une équipe de professionnels
- Voyage d'étude

PUBLICS CONCERNÉS

Formation en apprentissage pour les jeunes sortant du lycée (16 ans minimum) ou jeunes adultes de moins de 29 ans en reprise d'étude.

Pas de limite d'âge si RQTH



Lycée de Kerbernez

Route des Châteaux

29700 Plomelin

Tél : 02 98 94 42 24

contact : plomelin@cneap.fr



www.lycee-kerbernez.com



BTSA Brevet de Technicien Supérieur Agricole Aménagements Paysagers



LYCÉE DE
KERBERNEZ
horticulture • paysage • environnement

Formation en apprentissage ou
en contrat de professionnalisation

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel

Enseignement général + accompagnement
personnalisé de l'élève : aide à l'orientation,
méthodologie, soutien, approfondissement
(- 100% en contrôle continu sur 2 ans + 50% en
contrôle terminal)

L'APPRENTISSAGE

- Individualisation du parcours en fonction du niveau des candidats.
- Un listing d'entreprises disponible pour les candidats.
- Statut salarié
- Aides financières (1er équipement - permis de conduire – frais de restauration 3€ par repas / 6€ par nuitée)
- Formation théorique et pratique

POURSUITE D'ÉTUDES

Autres BTS en 1 an pour les titulaires d'un bac +2 (niveau 5), licence, école du paysage, école d'ingénieur, vie professionnelle

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

- Chef(fe) de chantier
- Concepteur(trice) assistant(e)
- Dessinateur(trice) Paysagiste
- Chef(fe) d'équipe
- Conducteur(trice) des travaux
- Salarié(e) d'entreprise
- Responsable espaces verts
- Chef(fe) d'entreprise du paysage

RYTHME

Formation de Septembre à Juin

1 350 h sur 2 ans en organisme de formation pour les cours théoriques et pratiques

Semaine de 35h en entreprise et en organisme de formation

Alternance entre l'entreprise et l'organisme de formation au rythme de 2 à 3 semaines

Sur 24 mois si niveau BAC (général et agricole)

Sur 12 mois si BAC + 2 ou plus



Lycée de Kerbernez

Route des Châteaux

29700 Plomelin

Tél : 02 98 94 42 24

contact : plomelin@cneap.fr



www.lycee-kerbernez.com

